

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DES MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION  
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL**

**AURILLAC – SDIS15 - Le jeudi 12 janvier 2023**

Présents : BREGNARD Pierre, FREYSSIGNET Pascal, CAYROU Jerome, CARRIER Jean-Paul, FERRAND Philippe, SERANTONI Philippe, BLANC Serge, BAUGER Patrice, HUGON Jacques, AMIRAL Alain, RAMADIER Cedric, CHALVIGNAC Julian, BUREAU Jerome, JACQUE Michael, COULOMB Jean-Paul, RAYNAUD-DUFAYET Yolaine, CHASSARD Yannick, AURIACOMBE Chrystelle, MARTRES Laurent, ROUQUET François, CHABASSEUR Noémie, CAYROU Laurent, GREFFF Cyril, BARRILI Jean-François (PUD63) – LACOSTE Serge (PUD03), BILLOUX Béatrice, FOURCAT Stéphanie.

Excusés : BOUISSOU Marion, ANDRIEU Jérôme, SKRZYNSKI Luc, CREGUT Aurélie, GOETGHEBEUR Ludovic, CEYTRE Frédéric.

Ouverture de la réunion à 19h08

J. Chalvignac ouvre la réunion en remerciant Serge LACOSTE (PUD 03 & PUR) et Jean-François BARILLI (PUD 63) de leur présence et précise ne pas avoir été informé de leur venue.

**Contrat Fédéral Associatif (C.F.A.)**

Le PUD, J. Chalvignac affirme son soutien sur l'adhésion au contrat fédéral.

Le PUR (PUD 03) donne des compléments d'information sur le sujet :

- La mise en pression des UD a été nécessaire pour faire adhérer les unions plutôt réfractaires à ce contrat.
- Qualité du contrat mise en avant grâce au réseau fédéral
- Le contrat fait partie du « package » fédéral
- Prévision de réduction du coût induit par la généralisation de la souscription

Les membres du CA de notre UDSP ont perçu la pression de la Fédération pour adhérer au C.F.A. comme du chantage.

Le PUD 63 précise que c'est un véritable enjeu social d'y adhérer et qu'il ne faut pas passer à côté.

Il est important de préciser que l'ODP fait aussi partie du « package »

Concernant les dossiers de demandes d'aides, il est important de notifier qu'il n'y a pas de « petit dossier »

C. Auriacombe : « Ce n'est pas à la commission sociale de juger de l'opportunité de monter un dossier social ou non. On est là pour accompagner. », propos confirmés par le PUR.

Vote à main levée sur l'adhésion au contrat MNSP

> CA pour, à l'unanimité  
/!\ dénoncer le contrat ASSUR 18 en septembre 2023

Le PUR informe qu'en 2024, la présidence de l'UR revient au Cantal sauf si les problèmes internes persistent.

### **Rupture de la convention formation avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Cantal**

M. Jacque rappelle qu'une convention de formation avait été signée avec la CCI du Cantal en juin 2020. Ce partenariat avec la CCI nous avait permis, dans un premier temps de monter en puissance en termes de nombre de formations réalisées et notamment sur les formations « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST).

Or, il a été constaté que, depuis mi-juin 2022 la CCI ne nous faisait plus intervenir sur les formations. Au grès d'échanges par messagerie, la CCI nous a informé que Julian Chalvignac intervenait, en tant que prestataire à son propre compte sur les formations habituellement confiées à l'UDSP. La réaction immédiate de la commission formation a été de résilier la charte de prestataire de formation signée avec la CCI. Nous libérant ainsi de la clause nous interdisant de démarcher les entreprises du Cantal.

J. Chalvignac indique qu'il n'intervient que très peu pour la CCI, une à deux fois par an et précise l'antériorité de la fonction de formateur au sein de la CCI sur la fonction de Président de l'Union.

F. Rouquet exprime sa déception et rappelle que les formations initiales et les recyclages des formateurs SST de l'UDSP sont financées par l'UDSP.

Il évoque aussi le fait qu'il y a problème de déontologie dès lors qu'un moniteur UD assure, à son propre compte, des formations SST auprès de la CCI, en lieu et place des formateurs de l'UDSP. Il rappelle également que l'argent gagné par la formation sert à financer l'action sociale de l'UDSP.

Le PUR confirme : « On ne peut pas entrer en concurrence avec l'UDSP lorsque l'on est PUD, c'est une question de déontologie »

Le PUD 63 rappelle que l'argent gagné par l'UDSP est là pour aider les pompiers en difficulté et financer les salaires des personnels permanents de l'UDSP.

J. Bureau détaille les éléments 2022 donnés par le directeur de la CCI :

10 FI STT sur 18, 6 MAC SST sur 17 et 1 EPI sur 3 ont été réalisées par J. Chalvignac pour son propre compte. **Soit un manque à gagner de 13.180 € bruts pour l'UDSP.**

Julian Chalvignac remet sa démission de Président aux membres du conseil d'administration et quitte la réunion à 20h20. (Annexe 1)

J. Cayrou lance « C'est le bordel dans cette UD. Tant que les statuts ne sont pas établis ça ne fonctionnera pas ».

P. Serantoni fait 2 propositions :

Faire une réunion de bureau pour décider de qui reste ou part.

Faire une réunion du CA pour procéder à de nouvelles élections de bureau.

L'ensemble du conseil d'administration valide de manière informelle ces deux propositions. Ainsi il est programmé 2 réunions le 27/01/2023, à 17h45 pour le bureau et 18h45 pour le CA.

## Soirée pour les bénévoles

Une soirée organisée pour les bénévoles ayant participé à l'organisation du championnat de France de VTT est prévue le vendredi 20/01/2023 à la salle des fêtes de Thiézac.

## Congrès 2023

Deux candidatures sont présentées : Saint-Etienne de Chomeil et Mauriac.

La candidature de Saint-Etienne de Chomeil est retenue suite à un vote à l'unanimité par vote à main levée.

En effet, cela sera la première fois que ce centre organisera le congrès de l'udsp

La date du 24/06/2023, à confirmer, est envisagée.

## Questions/informations diverses

La remise d'un chèque KDO pour Béatrice Billoux et l'augmentation de son salaire sont validés. Les montants seront fixés au prochain CA.

Un chèque de 500€ issu de l'opération papier cadeau sera remis par la commission sociale du Cantal à la commission solidarité régionale.

Fin de la réunion à 22h00

## ***Compte rendu rédigé par le secrétaire, Michaël JACQUE***

Signature des membres du Bureau :

C. RAMADIER

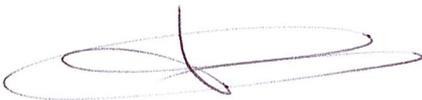
Y. RAYNAUD DUFAYET

L. CAYROU



J. BUREAU

M. JACQUE



N. CHABASSEUR

C. AURIACOMBE



(Annexe 1)

Le 12 Janvier 2023

Jakob Chaloupka.  
Banieret.

15250 Agers.

Mesdames, Messieurs les membres du CIA de  
l'UDSP 15.

Je vous informe par la présente ma  
sachant de démissionner de mes fonctions  
de Président de l'UDSP 15 à compter de  
ce jour.

